



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2000/40  
12 avril 2000

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Sous-Comité d'experts du transport  
des marchandises dangereuses  
(Dix-huitième session, 3-14 juillet 2000,  
point 5 a) de l'ordre du jour)

**PROJETS D'AMENDEMENTS DIVERS AUX RÈGLEMENTS TYPES  
SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Inscription et classement

Proposition d'inscription d'une nouvelle matière autoréactive

Communication de l'expert des États-Unis d'Amérique

Sur la base des données d'épreuves jointes, l'expert des États-Unis d'Amérique propose d'inscrire la 4-nitrophénylhydrazine mouillée avec 25-35 % d'eau dans la Liste des matières autoréactives du paragraphe 2.4.2.3.2.3, sous la rubrique ci-après :

MATIÈRES AUTORÉACTIVES	Concentration (%)	Méthode d'emballage	Température de régulation (°C)	Température critique (°C)	Rubrique générique ONU	Remarques
4-nitrophénylhydrazine mouillée avec de l'eau	≤ 71	OP7	Néant	Néant	3226	Néant

-----